

## Vidéo

**Action extérieure des Collectivités d'Outre Mer**[ÉDOUARD. THIERRY](#) Cayenne 2012**Résumé**

la décentralisation serait plus un transfert de charges et de responsabilités que de compétences. Elle s'est accompagnée de lois et d'évaluations qui ont pour but d'optimiser les politiques locales. La contractualisation est ainsi un instrument juridique qui a toute sa place dans les projets de développements locaux. Seulement elle n'est pas qu'un partenariat mais d'avantage un rapport de fore, un assujettissement des collectivités locales à l'État. En effet, les intérêts entre les collectivités locales et l'état ne sont pas forcément convergents.

**Informations****Extrait:**

[« LA QUESTION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DANS LES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS FRANÇAIS D'AMÉRIQUE » : JOURNÉES D'ÉTUDE, LES 8 ET 9 AVRIL 2012.](#)

**Edition:**

Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe (Schoelcher, Martinique), Cayenne, 9 avril 2012

**Langues:**

Français

**Provenances:**

Université des Antilles et de la Guyane

**Type de contenu - document:**

Vidéo - Colloque & conférence

**Base:**

Bibliothèque numérique Manioc

**Audience:**

Public universitaire

**Format:**

video/mp4

**Mots clés**

[DÉCONCENTRATION ADMINISTRATIVE](#)

[GOUVERNANCE](#)

[INSTITUTIONS POLITIQUES](#)

[RÉGIONALISATION ÉCONOMIQUE](#)

[SCIENCE POLITIQUE](#)

[21E SIÈCLE](#)

**Conditions d'utilisation**

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

**Citer ce document**

Édouard Thierry, "Action extérieure des Collectivités d'Outre Mer", 2012. Extrait de: « *La question de la gouvernance territoriale dans les*

*régions et départements français d'Amérique » : journées d'étude, les 8 et 9 avril 2012, Colloque & conférence, Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe (Schoelcher, Martinique), Cayenne, 9 avril 2012. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 19 septembre 2024. Lien: [HTTP://WWW.MANIOC.ORG/FIHIERS/V12224](http://www.manioc.org/fichiers/v12224).*

© Manioc 2022 - Tous droits réservés